

Image not found or type unknown



Remboursement d'un prêt automobile d'un ex-ami.

Par **LABORDE**, le **05/12/2008** à **15:32**

Monsieur ou Madame, rnJ'ai contracté un emprunt automobile (mai 2007) en mon nom pour mon ex qui était interdit bancaire. On s'est séparé le 13 juin 2008. Nous ne sommes ni concubins, ni pacsés. Jusqu'à aujourd' hui il remboursait tous les 5 du mois. rnLe week end dernier, il m'a relancé pour que je revienne avec lui, et comme je n'ai pas voulu, il m'a dit qu'il arrêterait de payer le prêt de cette voiture qu'il a vendu entre temps. rnDonc je me retrouve avec un prêt automobile (il reste environ 7 500 euros) d'un véhicule qui a été vendu. rnComment puis je me retourner contre lui pour qu'il paye ce crédit automobile ? rnMerci d'avance de votre réponse.